

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
EN DATE DU 21 novembre 2019**

L'an deux mille dix-huit, et le treize novembre à dix-huit heures trente,

Les membres du Conseil d'Administration élus lors de l'Assemblée Générale extraordinaire se sont réunis au siège de l'association.

La séance est présidée par le Président en exercice, Patrick MIGUET.

Sont présents :

Collège des élus

Conseil Territorial Aix-Marseille Provence représenté par Roger PELLENC	Excusé
COTELUB Communauté Territoriale Sud Luberon représentée par Paul FABRE	Excusé
Mairie de PERTUIS représentée Annie AMAROUCHE	Pouvoir
Mairie de CADENET représentée par Françoise RAOUX	Présente
Mairie de CUCURON représentée par Alain GUEYDON	Pouvoir
Mairie de LA BASTIDONNE représentée par Béatrice GRELLET	Pouvoir
Mairie de La Tour d'Aigues représentée par J-François LOVISOLO	Pouvoir
Mairie de JOUQUES représentée par Claude MASSET	Pouvoir
Mairie de VENELLES représentée par François MENIOLLE D'HAUTHUILE	Excusé

Collège des entreprises

SCOP ADREP représentée par M-Françoise RIGAMONTI	Excusée
Pépinière des Entreprises de Pertuis Représentée par Guillaume NICOLAS	Excusé
Pépinière des Entreprises de La Tour D'Aigues Représentée par Béatrice GRELET	Excusée
RET – Réseau des Entreprises de la Tour Représenté par Romain BRETTE	Pouvoir
Sylvie DUBREUIL - IRIS Consult	Présente
Elisabeth GIMENEZ - E.M.G. Création	Présente
Olivier ARNAL - Sistem Provence	Pouvoir

BOSCH Marie – Profession libérale **Excusée**

Collège du Dialogue Social Territorial

Patrick MIGUET – U.D.E.S. **Présent**

Philippe POIREAU – C.F.D.T. **Présent**

Collège associatif et ESS

Pascal BONDU – SCIC « Le Domaine du Phoenix » **Excusé**

Évelyne JUIGNET – Association ELAN, Jouques **Pouvoir**

Collège des membres associés

Pôle Emploi - Représenté par Rémy PELLEGRIN **Pouvoir**

Parc Régional Naturel du Luberon - Représenté par Stéphane SAUVAGEON **Excusé**

C.C.I. – représentée par Jean-Marc PERRUT **Excusé**

Représentants sans droit de vote

Bernard PICARD - membre d'honneur **Présent**

René VALENCE - membre d'honneur **Présent**

Hervé DANNEELS - représentant des salariés **Présent**

Ordre du jour :

- **Budget 2020,**
- **Projet activité 2020,**
- **C.B.E. d'Apt : transfert financier,**
- **Questions diverses.**

- **1 – Projet de budget 2019**

2019 : Un budget qui intègre un développement maîtrisé.

En préambule, Patrick MIGUET informe le Conseil d'Administration que compte tenu des éléments connus de notre activité économique en 2019, notre association devrait présenter des comptes positifs à hauteur de 2 500 euros. Ce retour à l'excédent d'exploitation valide les décisions prises après les lourdes pertes de l'exercice 2018 imputables à la défaillance des établissements de l'économie sociale en Vaucluse. Il est rappelé que les décisions ont porté sur le renforcement du chiffre d'affaires, sans aucun licenciement.

Il est distribué un exemplaire du projet de budget 2020, qui sera soumis au vote.

Ce budget est établi en fonction d'un chiffre d'affaires de 340 K€, supérieur au chiffre d'affaires prévisionnel de 2018 mais qui tient compte des difficultés actuelles du secteur de l'économie sociale et solidaire.

La masse salariale bute (M.S.B.) sera de l'ordre de 71 % par rapport au chiffre d'affaires (C.A.) Cette augmentation du ratio de la MSB est due à la nécessité de renforcer les équipes en lien avec le redéploiement vers l'Europe de nos actions.

Vous noterez que cette année nous avons prévu une gratification de l'ordre de huit mille euros au titre de l'intéressement selon les modalités de la loi dite « Loi Macron ».

Après un long débat technique, le projet de budget est soumis au vote :

Le Budget 2020 est adopté à l'unanimité.

- **2 – Projet d'activité 2020**

- * 1 - Le programme ESE (European School of Entrepreneurship) – Plateforme de formation à l'entrepreneuriat en collaboration avec 4 partenaires Européens (CCI Belgo Italienne – Pologne – Slovénie – Espagne)
- * 2 - Renforcement du Pôle Formation
- * 3 - Ecole Européenne de l'entrepreneuriat WEB Développement
- * 4 – Projet : Égalité Homme/Femme
- * 5 – Économie Circulaire – Nova Terra PHASE 4
- * 6 – Maison des services au public = Maison France-Services
- * 7 – Définition de l'avenir du CBE.
- * 8 – Développement des projets européens.
- * 9 – CIED – Centre d'Information Europe Direct
- * 10 – Consolidation de nos fonds propres.
-

Ce programme stratégique de développement est soumis au vote :

Le Programme d'activité 2020 est adopté à l'unanimité.

• **3 – CBE d’Apt : transfert financier au CBE Sud-Luberon ;**

Préambule : (rappel de notre Conseil d’administration du 13 décembre 2018, validé par l’Assemblée Générale des adhérents le 14 mai 2019) *La représentation statutaire du CBE d’Apt a souhaité confier au C.B.E. SL/VDD la poursuite des actions menées initialement par les CBE dans le cadre du GES « performance Provence », ceci afin de ne pas perdre les travaux déjà initiés dans le programme « Économie Circulaire », financé par la Région Provence, Alpes, Côte d’Azur, et par l’ADEME ainsi que dans le programme LEADER porté par le GAL de Forcalquier.*

Sylvie DUBREUIL, chargée du suivi de cette affaire, fait un point actualisé sur les actions menées par le CBE Sud-Luberon pour le compte du CBE D’APT. Les travaux sont terminés en ce qui concerne le programme LEADER porté par le GAL de Forcalquier et nous sommes en phase de remontée des documents financiers du dossier. Le programme « Économie Circulaire », financé par la Région Provence, Alpes, Côte d’Azur, et par l’ADEME est très avancé et la durée contractuelle de l’opération se terminera le 20 octobre 2020.

Patrick MIGUET expose les décisions prises par l’Assemblée Générale du CBE Pays d’Apt du 12 novembre 2019 à savoir la cessation immédiate d’activités du CBE Pays d’Apt. Une décision prise au regard de la fin de tous les contrats de travail de tous les salariés depuis octobre 2018 et l’impossibilité de poursuivre les actions en cours.

Les deux projets portés par le CBE Sud Luberon pour le compte du CBE d’Apt sont en cours ou achevés et les sommes dues eu égard au travail réalisé, et après validation de celui-ci par les prescripteurs, seront versés directement au CBE Sud -Luberon. La décision de l’Assemblée Générale du CBE Pays d’Apt a été entérinée par le Commissaire aux Comptes (AFCA-Audit Finance Clère et Associés), présent lors des débats.

Le Conseil d’Administration doit donner son accord pour que le montant des travaux réalisés par notre association, pour le compte du CBE Pays d’Apt dans le cadre des deux programmes précités et validés par les instances des deux Comité de Bassin d’Emploi, soient versés directement sur le compte bancaire du CBE Sud-Luberon.

Le Conseil d’administration approuve à l’unanimité le versement des sommes validées par les prescripteurs sur le compte bancaire ouvert par le CBE Sud-Luberon

L’ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le président lève la séance à vingt heures.

Fait en deux exemplaires, le 21 novembre 2019,

Le Président de la séance
Patrick MIGUET

Comité de Bassin d’Emploi
du Sud Luberon
180, rue Philippe de Girard
84120 PERTUIS
Tél. 04 90 79 53 30 - Fax 04 90 09 69 01
N° Siret 326 676 806 00077